



# Emploi : l'exécutif mise sur le lycée professionnel

*Le gouvernement veut réformer les formations pour les adapter aux besoins des entreprises, aujourd'hui confrontées à des pénuries de main-d'œuvre.*

Ce mardi 12 décembre, les enseignants des lycées professionnels sont appelés à se mettre en grève à l'appel de sept fédérations, qui refusent la réforme. Celle-ci prévoit davantage de temps dévolu aux stages en année de terminale et une évolution de l'offre de formation afin que celle-ci réponde aux besoins des entreprises. « Cela passera par une transformation, voire une fermeture, d'un quart des formations actuelles d'ici à 2027 », expliquait la semaine dernière Élisabeth Borne au *Figaro*.

Le constat est là aujourd'hui : les lycées professionnels ne sont pas capables de faciliter l'arrivée dans le marché du travail et attirent toujours des élèves plus en difficulté. Une situation intenable pour le gouvernement, qui tient plus que jamais à son objectif d'atteindre le plein-emploi en 2027.

→ ALEXANDRE SAUBOT : « CETTE RÉFORME EST VITALE POUR L'INDUSTRIE » → PLUS LES SALARIÉS SONT DIPLÔMÉS, PLUS ILS SONT PRODUCTIFS POUR LEUR ENTREPRISE PAGES 22 ET 23

## L'ÉVÉNEMENT

### Le gouvernement veut faire du lycée professionnel un nouvel outil vers le plein-emploi

*Pour relancer ce cursus, l'exécutif veut adapter les formations aux besoins des entreprises, afin de pourvoir les emplois vacants.*

THOMAS ENGRAND  
 @EngrandThomas

**FORMATION** L'enjeu est suffisamment important pour avoir ressuscité ces derniers jours une intersyndicale pourtant en perte de vitesse. Ce mardi 12 décembre, les enseignants





des lycées professionnels sont appelés à se mettre en grève à l'appel de sept fédérations de différentes organisations telles que FO, CGT, FSU, ou encore SUD... Dans leur viseur, les différentes réformes que met progressivement en place le gouvernement dans cette filière qui accueille plus de 600 000 lycéens, soit près d'un sur trois.

Dernière en date, la transformation de l'année de terminale, durant laquelle le temps dévolu aux stages devrait être élargi et qui fait suite à d'importantes transformations ayant commencé à se mettre en place à la rentrée 2023. Mais un point en particulier concentre la colère des enseignants : l'évolution de l'offre de formation afin que celle-ci réponde aux besoins des entreprises. « Cela passera par une transformation voire une fermeture d'un quart des formations actuelles d'ici 2027 », prévenait dans un entretien au Figaro, la première ministre Élisabeth Borne, la semaine dernière. Un casus belli pour les syndicats qui craignent des licenciements massifs.

### Manque de main-d'œuvre

Dans leur communiqué, les organisations d'enseignants « exigent le retrait » pur et simple de ces mesures, qu'elles qualifient de « démantèlement organisé de nos lycées pros » et de « dégradation de la classe de terminale ». La colère est à la hauteur des transformations, pourtant nécessaires, qui secouent ce cursus, à mi-chemin entre école et entreprise. L'entre-deux était censé faire sa force, il est au fil du temps devenu sa faiblesse. Ceux qui devaient être des « Harvard professionnels », selon l'expression de l'ancien ministre de l'Éducation nationale, Jean-Michel Blanquer, accumulent aujourd'hui les handicaps : ils ne sont pas capables de faciliter l'arrivée dans le marché du travail et attirent toujours des élèves plus en difficulté. Ainsi, au niveau bac, le taux d'insertion six mois après le diplôme n'excédait pas les 40 %, pointe ainsi un rapport du gouvernement paru en mai. En parallèle,

40 % des élèves connaissaient des fragilités en français et 70 % en mathématiques. Contre respectivement 6 % et 20 % dans les filières générales et technologiques.

Une situation intenable pour le gouvernement, qui court plus que jamais derrière son objectif d'atteindre le plein-emploi en 2027. Plusieurs pistes ont déjà été activées - réformes de l'assurance-chômage, emploi des seniors... La question de la formation professionnalisante a été élevée au rang de « cause nationale » par le président de la République. Il faut dire que plus de 350 000 emplois restent vacants sur le territoire et, dans le même temps, les rêves de réindustrialisation ne cessent de se heurter aux manques de main-d'œuvre qualifiée.

Pour l'exécutif, redonner ses lettres de noblesse au lycée professionnel passe avant tout par un renforcement de la proximité entre ce cursus et le monde de l'entreprise. La durée des stages, en particulier en terminale pour les élèves qui veulent rapidement s'intégrer au marché du travail, va donc passer à douze semaines. Déjà rémunérée depuis la rentrée 2023, chacune de ces semaines est dorénavant rétribuée de 50 euros en seconde, 75 euros en première et 100 euros en terminale. Le tout pris en charge par l'État, qui a au total mis 1 milliard d'euros supplémentaire par an.

Le gouvernement souhaite également que les formations fournies par chaque établissement correspondent aux besoins de recrutements présents dans chaque bassin d'emploi. « Un bureau des entreprises » est ainsi progressivement mis en place au sein de chaque lycée, afin de faciliter les échanges entre les deux mondes.

### Signer un pacte

En parallèle, chaque enseignant volontaire est invité à signer un « pacte », semblable à ceux de leurs confrères des filières générales et technologiques. En échange d'un supplément de salaire, ils seront chargés de nou-

velles missions à commencer par celui de « faire l'interface entre les lycées, les entreprises et les partenaires du service public de l'emploi », expliquait le chef de l'État au moment de présenter cette réforme, en mai dernier. Et d'estimer que cela pourrait faire gagner « à chaque professeur engagé et volontaire 7500 euros brut annuels supplémentaires ».

La priorité donnée à la dimension professionnalisante du cursus ne fait pas perdre de vue la nécessité de donner des bases académiques solides aux élèves, assure-t-on chez Carole Grandjean, la ministre déléguée chargée de l'Enseignement et de la Formation professionnels. Cette dernière annonce vouloir en parallèle « une augmentation de 10 % des enseignements généraux ». La part belle est donnée au français et aux mathématiques pour lesquels des « classes à effectifs réduits », vont être généralisées en seconde et première à partir de la rentrée 2024.

Ces évolutions trouvent un écho particulièrement positif parmi les chefs d'entreprise. « Nous sommes soucieux que l'école entre dans l'entreprise, et qu'autant que possible, l'entreprise entre dans l'école », soulignait ainsi mi-novembre le président du Medef, Patrick Martin. Il l'assure, « les entreprises sont prêtes à prendre leur part », en multipliant notamment les offres de stages. Et à terme, les embauches. ■





MOHAMMED BADRA / AFP

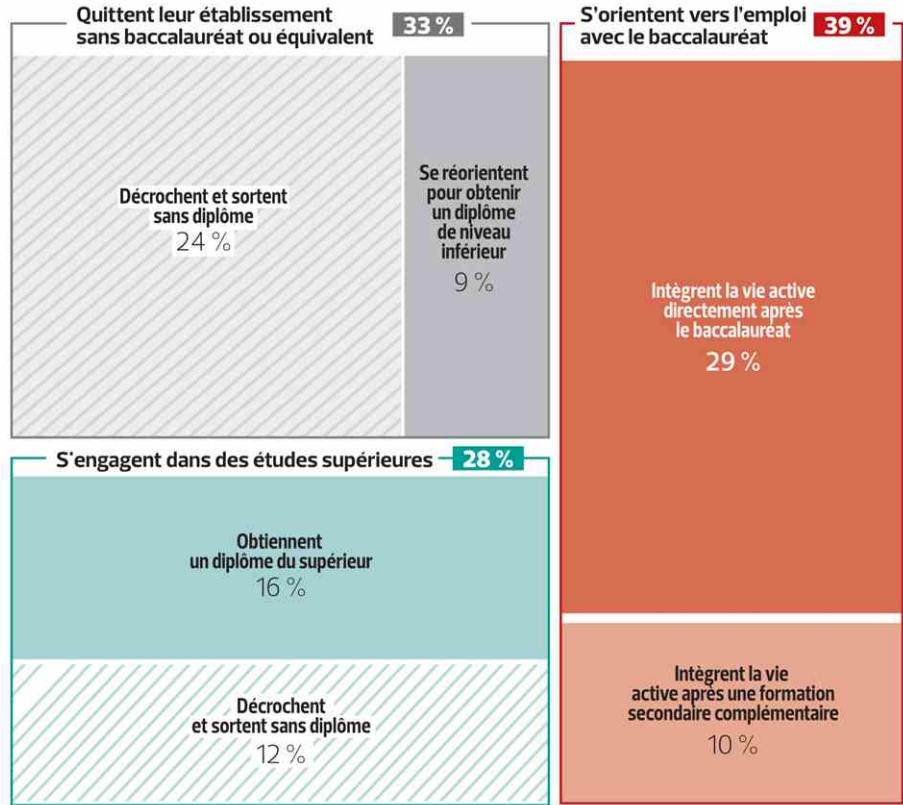
Sur les 10 métiers les plus recherchés par les employeurs, 100 % sont des diplômes de l'enseignement professionnel

EMMANUEL MACRON, LE 4 MAI 2023

Des élèves en aéronautique au lycée Airbus de Toulouse.  
 MARTIN BERTRAND/HANS LUCAS VIA REUTERS

## Quel parcours pour les lycéens de la voie professionnelle ?

RÉPARTITION EN % DU PARCOURS DES ÉLÈVES QUI ENTRENT EN SECONDE PROFESSIONNELLE



Source : Ministère de l'Éducation et de la jeunesse

Infographie LE FIGARO

**1**  
**milliard d'euros**  
 de plus consacré par l'État à la filière professionnelle

**100 %**  
 d'insertion professionnelle  
 Tel est l'objectif de la réforme, contre 40 % actuellement

